



S'agissant du Service National Universel (SNU), le SNEP-FSU s'inscrit pleinement dans le mandat de la FSU voté lors de son dernier congrès national (décembre 2019) :



Thème 1=> Éducation, formation, recherche, culture :
un service public pour le progrès social

III-2-9 **Service national universel**

Le gouvernement présente le SNU comme un « projet éducatif majeur ». Il prétend que ce dispositif met en œuvre, dans la partie de l'internat obligatoire et des missions d'intérêt général, des démarches d'éducation populaire et mobilisera des pédagogies émancipatrices à destination des mineurs.

Or l'analyse de la première année d'expérimentations démontre qu'il n'en est rien.

Il va bien au contraire à l'encontre des valeurs et pratiques défendues dans les métiers éducatifs.

Le SNU ne peut aucunement répondre à l'absence de mixité sociale et au décrochage scolaire : il entend imposer de façon artificielle une cohésion que le système scolaire n'a pas été en mesure de favoriser.

Les perspectives et menaces de sanctions en cas de refus par les jeunes de s'y soumettre dès lors qu'il deviendrait obligatoire, sont particulièrement inacceptables.

Le budget prévu pour le SNU réoriente les crédits dédiés à l'éducation populaire et au sport, et impacte d'autres budgets de l'Etat, dont celui de l'Education Nationale.

Le dispositif reste flou concernant les personnels pouvant être impactés. Des interrogations subsistent pour les administratifs, infirmiers, CPE, personnels techniques et pédagogiques, personnels de direction, agents des collectivités territoriales...

Mais d'ores et déjà, le Service National Universel s'appuie sur un dispositif d'encadrement renforcé : un encadrant pour cinq. Ils sont soumis au contrat d'engagement éducatif (CEE), obtenu par les patrons associatifs, lequel déroge au droit du travail sur les congés, la rémunération et le repos. L'Etat s'en sert pour mettre en œuvre une politique publique !

La FSU combattra toute obligation qui pourrait être faite aux personnels de devoir y participer sans en avoir fait le choix.

La FSU rappelle que l'engagement ne peut se fonder que sur le volontariat de la personne. Elle combattra toute obligation qui pourrait être faite aux mineurs de devoir y participer si le gouvernement persistait à vouloir l'inscrire dans la Constitution.

La FSU considère nécessaire de mener une campagne nationale contre le SNU. Elle travaillera à la construction d'un cadre large pour mener cette campagne.

La FSU est opposée à la mise en place du service national universel et demande l'arrêt des expérimentations.